

Cachet de l'école :
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
 Rue des Ecoles
 73350 BOZEL
 Tél. 04 79 55 03 14

PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
 Appel à ADHESIONS 2018/2019



Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 700 enfants pour un montant de plus de 33 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations est proposée sous forme de bourse pour, le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...)

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale).

L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS).

La cotisation élève s'élève à 2,50 € par décision de l'AG du 23/05/2018

Les parents d'élèves et les amis de l'école peuvent aussi être Membres de cette association à caractère social, éducatif et coopératif. Pour cela, il leur est demandé de verser une cotisation de 18 € par année scolaire.

Il est également possible de verser un don. Cotisations et dons donnent droit à 66% de déduction d'impôt. Exemple : pour 30 €, la dépense réelle ne sera que de 10,20 €.

Au nom de l'Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public et de tous les enfants qui sont ou seront aidés, nous vous remercions pour votre soutien.

Pour les Enseignants,
 Le Directeur ou la Directrice.

Coupon ci-dessous à retourner à l'école
Association Départementale des PEP 73
 COTISATIONS 2018-2019

Je soussigné(e) M parent(s) de l'élève
 (NOM – Prénom de l'élève) CLASSE :

déclare verser aux projets de l'Association Département des PEP la somme de €
 par : espèces chèque à l'ordre de : ADPEP73

correspondant à :

Participation	Cotisation (s) élèves à 2,50 €	Cotisation (s) adultes à 18 €	Don libre
		(66% de déduction d'impôts possible sur la somme versée)	
Montant			

Le
 Signature

Cachet de l'école :
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
 Rue des Ecoles
 73350 BOZEL
 Tél. 04 79 55 03 14

PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
 Appel à ADHESIONS 2018/2019



Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 700 enfants pour un montant de plus de 33 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations est proposée sous forme de bourse pour, le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...)

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale).

L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS).

La cotisation élève s'élève à 2,50 € par décision de l'AG du 23/05/2018

Les parents d'élèves et les amis de l'école peuvent aussi être Membres de cette association à caractère social, éducatif et coopératif. Pour cela, il leur est demandé de verser une cotisation de 18 € par année scolaire.

Il est également possible de verser un don. Cotisations et dons donnent droit à 66% de déduction d'impôt. Exemple : pour 30 € la dépense réelle ne sera que de 10,20 €.

Au nom de l'Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public et de tous les enfants qui sont ou seront aidés, nous vous remercions pour votre soutien.

Pour les Enseignants,
 Le Directeur ou la Directrice.

Coupon ci-dessous à retourner à l'école
Association Départementale des PEP 73
 COTISATIONS 2018-2019

Je soussigné(e) M parent(s) de l'élève
 (NOM – Prénom de l'élève) CLASSE :

déclare verser aux projets de l'Association Département des PEP la somme de €
 par : espèces chèque à l'ordre de : ADPEP73

correspondant à :

Participation	Cotisation (s) élèves à 2,50 €	Cotisation (s) adultes à 18 €	Don libre
		(66% de déduction d'impôts possible sur la somme versée)	
Montant			

Le
 Signature